



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°31 du 17 septembre 2013



Le Végétal
dans son Environnement

Réseau
FREDON-FGDON
Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 16 septembre par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

ABRICOTIER

ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZSHELIA PRUNI-SPINOSAE*

La présence faible de rouille (présence de symptômes mais sans chute de feuilles) a été repérée le 16 septembre sur une nouvelle parcelle sur 10 suivies en Moyenne Vallée du Rhône. Aucun signalement de la maladie n'a été fait dans le secteur Rhône-Loire. Pour rappel, les symptômes se présentent sous la forme de pustules de couleur brun noir sur la face inférieure, et de décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre sur la face supérieure des feuilles (Cf. photo dans BSV Arboriculture n°30 du 10/09/2013), avec la possibilité de chute prématurée des feuilles (le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais diminue leur qualité).

ABRICOTIER-PECHER

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER (ECA)

Le 16 septembre, aucun cas de présence de la maladie n'a été signalé. En cas de présence de symptômes caractéristiques (feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale, en absence de problème racinaire ou au niveau du collet des arbres qui peuvent entraîner des symptômes similaires), arrachez et brûlez rapidement les arbres infectés pour limiter l'extension de la maladie. (Cf. photo dans BSV n°22 du 02/07/2013).

PECHER

MALADIES DE CONSERVATION

Le 16 septembre, un comptage des fruits touchés a été réalisé sur 2 parcelles situées en Moyenne Vallée du Rhône : l'une présentait 1 % de fruits pourris, et l'autre 20 % de fruits attaqués. **En cas de présence de pourritures, il est important de mettre en place des mesures prophylactiques** (taille en vert après récolte, élimination des rameaux porteurs de chancres, et de fruits momifiés, désinfection du matériel) pour limiter leur développement et les contaminations des parcelles saines. **Ces mesures sont impératives dans les parcelles touchées par *Monilia fructicola*, organisme de quarantaine** (Cf. paragraphe *Monilia fructicola* dans BSV n°27 du 06/08/13).

MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI*

Le 16 septembre, aucun nouveau symptôme n'a été signalé sur les parcelles du réseau. Hors parcelles de référence, des dégâts restent cependant visibles sur feuilles et sur fruits en Moyenne Vallée du Rhône. **Maintenez les mesures prophylactiques pour limiter les contaminations :**

- Intervenir dans les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remiser au sec jusqu'au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin.
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l'aspersion sur frondaison, à éviter absolument.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte. Penser à évaluer le potentiel d'inoculum de la maladie (Cf. BSV arboriculture n°30 du 10/09/13).

OIDIUM DU PECHER

La présence faible de la maladie sur pousse (moins de 5 pousses sur 50 concernées) a été observée sur 2 parcelles sur 3 suivies en Moyenne Vallée du Rhône le 16 septembre.

CHANCRES A *FUSICOCUM* Cf. BSV arboriculture du 10/09/13

BACTERIOSE A *PSEUDOMONAS*

Nous sommes actuellement dans une période à risque de contaminations (pénétration de la bactérie par voies pétiolaires au moment de la chute des feuilles).

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

Le vol se maintient en tous secteurs. Seules, quelques parcelles de piégeage non récoltées sont encore suivies au sein du réseau, en Moyenne Vallée du Rhône : le 16 septembre, 3 pièges sur 6 pièges suivis en Moyenne Vallée du Rhône présentaient des captures : 1 piège présentait des prises faibles (moins de 5 captures), un piège présentait des prises fortes (entre 11 et 20 captures), et un piège, des prises très fortes (plus de 20 captures). Les comptages réalisés sur 2 de ces parcelles, montraient la présence d'1% et 5 % de fruits touchés. Globalement, la pression est faible en tous secteurs.

COCHENILLES LECANINES - *PARTHENOLECANIUM PERSICAE*

La sortie des larves se poursuit d'après les observations réalisées le 16 septembre sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône. Une fois sorties, les larves de cette cochenille se déplacent vers les feuilles et s'y fixent le long des nervures sur la face inférieure, avant de migrer vers les rameaux et le tronc avant la chute des feuilles, pour hiverner. Normalement, les auxiliaires (microhyménoptères, oiseaux, champignon parasite *Beauveria brassiana*) limitent efficacement les populations de lécanines. **Observez vos parcelles pour repérer les boucliers (Cf. photo dans BSV n°30 du 10/09/2013), et les larves mobiles.**

CERISIER

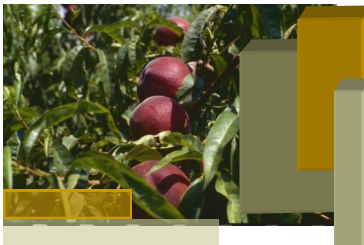
MALADIES DU FEUILLAGE (CYLINDROSPORIOSE, CORYNEUM)

Certains vergers peuvent présenter des symptômes de corynéum, de cylindrosporiose. En cas de périodes pluvieuses prolongées, des contaminations peuvent se développer et entraîner des chutes massives de feuilles en cours d'été. **Observez vos parcelles.**

COSSUS GÂTE-BOIS

Ce ravageur xylophage peut entraîner d'importants dégâts et la mort rapide de cerisiers. Les larves creusent des galeries sinueuses de section ovale dans l'écorce ou dans le bois, le plus souvent au voisinage du collet. On peut repérer leur présence par l'observation d'excréments rougeâtres en dehors des galeries, dégageant une odeur désagréable. On peut trouver les exuvies des larves dans l'écorce au niveau de la sortie des galeries.





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



POMMIER-POIRIER

BILAN RECOLTE

A la récolte, il est important de faire un comptage sur 1000 fruits pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse, capua, pou de San José, punaise...) et maladies (tavelure, maladie crotte de la mouche, maladie de la suie...) et mieux appréhender la saison 2014.

CARPOCAPSES DE LA POMME –*CYDIA POMONELLA*

Seules 3 parcelles sur 16 étaient concernées par des prises au sein du réseau le 16 septembre, avec moins de 5 captures.

Résultats des suivis de CARPOCAPSE DES POMMES en parcelles de piégeage BSV du 16/09/2013					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec entre 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec entre 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	9	8	1	0	0
RL	2	1	1	0	0
S-HS	5	4	1	0	0

MVR : Moyenne Vallée du Rhône ; S-HS : Savoie/Haute-Savoie ; RL : Rhône-Loire

Le 16 septembre, des comptages ont été réalisés sur 7 parcelles de pommiers. Sur 2 parcelles suivies dans le secteur Rhône-Loire, une présentait 0.5 % de fruits attaqués. Sur 4 parcelles suivies en Moyenne Vallée du Rhône, 2 présentaient des attaques avec 0.5 % et 7 % de fruits touchés. La parcelle observée dans le secteur Savoie/Haute-Savoie ne présentait pas de dégât sur fruits. **Il est important de réaliser un comptage sur 1000 fruits à la récolte pour évaluer la pression sur vos parcelles.**



Photo : Fredonra

TORDEUSES DE LA PELURE : *CAPUA (ADOXOPHIES ORANA)* et *PANDEMIS HEPARANA*

Les prises de *Capua* restent nulles à faibles sur les pièges du réseau. Les prises de *Pandemis* se maintiennent par rapport à la semaine dernière.

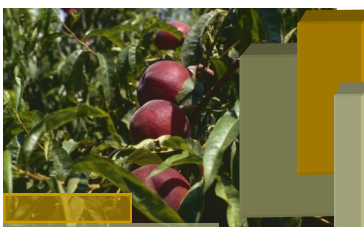
Résultats des suivis de CAPUA en parcelles de piégeage BSV du 16/09/2013					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec prises faibles (1 à 5 captures)	Nombre de pièges avec prises moyennes (6 à 10 captures)	Nombre de pièges avec prises fortes (plus de 10 captures)
MVR	9	4	5	0	0
RL	2	1	1	0	0
S-HS	4	1	3	0	0

Résultats des suivis de PANDEMIS en parcelles de piégeage BSV du 16/09/13					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec prises faibles (1 à 5 captures)	Nombre de pièges avec prises moyennes (6 à 10 captures)	Nombre de pièges avec prises fortes (plus de 10 captures)
MVR	6	3	1	1	1
RL	2	2	0	0	0
S-HS	4	2	2	0	0

MVR : Moyenne Vallée du Rhône ; S-HS : Savoie/Haute-Savoie ; RL : Rhône-Loire

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Le 16 septembre, la présence faible (1 arbre sur 10 concerné) de dégâts de tordeuses de la pelure sur pomme a été signalée sur une parcelle (sur 2) suivie dans le secteur Rhône-Loire. Une parcelle de Savoie/Haute-Savoie était concernée par la présence moyenne de dégâts sur pomme (2 à 5 arbres sur 10 concernés), et une parcelle de poiriers par la présence faible de dégâts. Aucune présence de dégât n'a été signalée sur les 3 parcelles observées en Moyenne Vallée du Rhône. Il n'est pas toujours facile de distinguer les dégâts de *Capua* des dégâts de *Pandemis*.



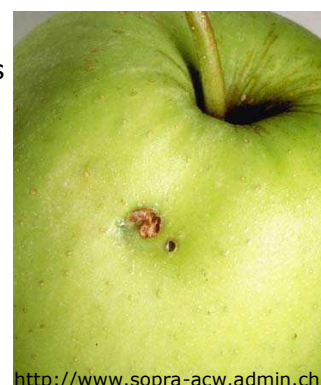
TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

La tordeuse orientale peut s'attaquer occasionnellement aux pommiers et poiriers. Les prises se maintiennent en Moyenne Vallée du Rhône et Savoie/Haute-Savoie mais restent globalement faibles. Les dégâts sur fruit ressemblent à ceux causés par le carpocapse. La différenciation entre les larves de carpocapse et de tordeuse orientale ne peut se faire que sous loupe binoculaire. En cas de présomption de dégâts de tordeuse orientale sur vos parcelles, récupérez des larves dans l'alcool et contactez la FREDON.

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES en parcelles de piégeage de POMMIERS-POIRIERS du 09/09/13					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec prises faibles (1 à 5 captures)	Nombre de pièges avec prises moyennes (6 à 10 captures)	Nombre de pièges avec prises fortes (plus de 10 captures)
MVR	9	3	5	1	0
S-HS	4	3	0	0	1

PETITE TORDEUSE DES FRUITS—*CYDIA LOBARZEWSKII*

Le vol est terminé en tout secteur. Réalisez des comptages à la récolte sur vos parcelles (morsure d'entrée en spirale, galerie propre).



MALADIE DE CONSERVATION

Le 16 septembre, des comptages ont été réalisés sur 5 parcelles de pommiers, 2 parcelles présentaient des dégâts : l'une située dans le secteur Rhône-Loire (sur 2 suivies) présentait 0.5 % de pommes pourries, et l'autre située dans le secteur Savoie/Haute-Savoie présentait 4 % de fruits pourris. Une parcelle de poiriers était également concernée avec 4 % de fruits pourris dans ce secteur. A l'approche de la récolte, des pourritures sur fruits peuvent se produire sous l'effet du développement de champignons : *Monilia*, *Penicillium*, *Botrytis*, *Gloeosporium*... Observez attentivement vos parcelles, notamment celles ayant subi la grêle. **Mettre en place des mesures prophylactiques à la récolte :**

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement, et trie à l'entrée en station
- Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs)
- Eliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*)
- Nettoyer le matériel de récolte, et éviter de le laisser séjourner au verger
- Eviter de cueillir en conditions pluvieuses



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

Surveillez régulièrement vos parcelles, assainissez obligatoirement en cas de présence. Rappel : cette bactérie est un parasite de quarantaine. En cas de suspicion, prévenir le SRAL. Retrouvez la note technique Feu Bactérien sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes en cliquant sur le lien suivant : <http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/note-technique-feu-bacterien-2012>

POMMIER

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

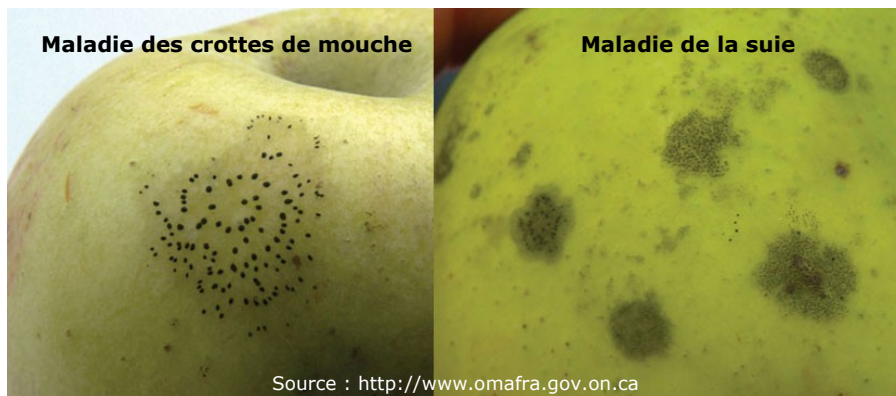
Dans tous les secteurs, sur les parcelles présentant des taches, il existe un risque que les conidies présentes dans les taches entraînent des contaminations secondaires lors des pluies, et infectent des feuilles et des fruits pendant l'été.



Photo FREDONRA

MALADIE DES CROTTES DE MOUCHE, MALADIE DE LA SUIE

Ces maladies sont rarement observées et l'altération de l'épiderme qu'elles provoquent n'induisent pas de pourriture. L'incidence négative est visuelle. Les facteurs favorisants sont des conditions humides peu avant la récolte. Sur les parcelles du réseau proches de la récolte, aucun symptôme de maladie des crottes de mouche (petites taches rondes de 1 à 2 mm, ou plus petites, noires, groupées en amas de taille variable) n'a été signalé le 16 septembre. La présence de la maladie de la suie (plages noires, qui à la différence de la fumagine, ne partent pas en frottant) a été signalée sur une parcelle suivie dans le secteur Savoie/Haute-Savoie avec 14 % de fruits touchés.



Maladie des crottes de mouche

Maladie de la suie

Source : <http://www.omafra.gov.on.ca>

POIRIER

TAVELURE DU POIRIER - *VENTURIA PIRINA* Cf. paragraphe POMMIER-Tavelure du pommier.

Des contaminations secondaires peuvent se produire en conditions favorables (humectation et températures douces) à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancre sur rameau.

ANTHONOME DU POIRIER - *ANTHONOMUS PYRI*

Les adultes reprennent leur activité courant septembre. La ponte débute 10 à 15 jours après : la femelle perce les bourgeons à fleurs à l'aide de son rostre et dépose un oeuf dans le fond de la cavité. **Afin de repérer la reprise d'activité des adultes, réalisez des battages au lever du jour ou en fin de journée (pendant la journée, les adultes se cachent sous les écorces ou dans le sol) sur les parcelles attaquées cette saison (absence de débourrement des bourgeons attaqués au printemps).**



Photo : INRA



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



KIWI

BACTERIOSE DU KIWI - PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE

Soyez vigilants. Il est indispensable de maintenir des mesures prophylactiques pour limiter la propagation de la bactérie (Cf. BSV n°21 du 25/06/13). Cette année 2013, à cette période de l'année, les taches sur feuille sont difficiles à repérer dans les parcelles contaminées contrairement aux années précédentes, car elles concernent essentiellement les feuilles les plus âgées.

CHATAIGNIER

CARPOCAPSE DES CHATAIGNES - CYDIA SPLENDANA

Le vol se poursuit toujours avec des prises faibles.

NOYER

CARPOCAPSE DES NOIX—CYDIA POMONELLA

Selon le modèle DGAL, les dernières éclosions de G2 sont désormais terminées. Observez vos parcelles. Des comptages ont été réalisés les 9 et 16 septembre sur 2 parcelles : l'une présentait 0.5 % de fruits attaqués, et l'autre 2 %.

Résultats des suivis de CARPOCAPSE en parcelles de piégeage BSV du 16/09/2013					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec prises faibles (1 à 5 captures)	Nombre de pièges avec prises moyennes (6 à 10 captures)	Nombre de pièges avec prises fortes (plus de 10 captures)
Ardèche	3	1	2	0	0

NOIX NOIRES

On observe toujours la présence de noix noires sur certaines parcelles.

TOUTES ESPECES

DROSOPHILA SUZUKII

Soyez vigilants, et maintenez les mesures prophylactiques pour limiter la pullulation des populations (Cf. paragraphe *D.suzukii* dans BSV n°28 du 20/08/13).

Relevés de pièges du 4 septembre au 11 septembre :

Sur fraisier : 3 captures le 09/09 sur un piège à Chomérac (07)

Sur myrtilles : 6 captures le 09/09 sur un piège à Chalencon (07)

Sur pêcher : 2 captures à Chanas sur un piège le 09/09

Sur Noyer : 3 captures à St Hilaire-du-Rosier (38) sur un piège le 10/09

MOUCHE MEDITERRANEENNE - CERATITIS CAPITATA

Un suivi hebdomadaire est mis en place pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes. **Le 16 septembre, sur 4 pièges suivis sur pêcher en Moyenne Vallée du Rhône, seul un piège présentait des prises (4 captures). Aucune capture n'a été observée sur pommier (1 piège en secteur Isère), et sur kiwi (1 piège au Nord de Valence).**



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela DAGBA, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, SCAN

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, Rhodacoop, Pomarel - Perret SA, Earl les vergers du puits, SEFRA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.